
HYDERABAD – Réunion conjointe : Conseil d’administration de l’ICANN et la ccNSO

Lundi 7 novembre 2016 – 08h30 à 09h30 IST

ICANN57 | Hyderabad, Inde

CHRIS DISSPAIN : Bonjour à tous. Réunion de la ccNSO et du conseil d’administration. On attend Steve Crocker. Je suis sûr qu’il va arriver sous peu. On va commencer.

Donc c’est votre réunion. ccNSO Katrina, vous avez la parole.

KATRINA SATAKI : Merci Chris. Bonour à tous, Katrina SATAKI au micro. C’est un plaisir pour nous d’être ici avec, réunis pour une heure de discussion. Je ne sais pas comment on va procéder.

Peut-être qu’on pourrait commencer par répondre à vos questions. Ou par les nôtres ? Je ne sais pas.

CHRIS DISSPAIN : Comme vous voulez.

KATRINA SATAKI : Bien. Comme vous voulez.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Alors, la première question que nous avons à poser, et que nous vous avons envoyée à l'avance pour que vous ayez suffisamment de temps pour vous préparer à la réponse. La première question donc que nous voulions aborder avec le conseil d'administration, c'est l'emplacement des réunions de l'ICANN. Et je vais céder la parole à ma collègue qui va développer un petit peu ce point de vue.

DEBBIE MONAHAN:

Bonjour à tous, merci Katrina ; je suis Debbie, du conseil de la ccNSO. Je voulais parler de la sélection des emplacements des réunions.

La question de la sécurité est importante et je vois que dans les critères il est dit que l'emplacement de la réunion doit garantir la sécurité de tous. Et la question de la sécurité pose un problème pour moi en tant que femme qui voyage seule. Et ça, c'est du point de vue de la sécurité. Là je parle du cas de la réunion à Abu Dhabi. Là ça pose un problème pour les femmes qui voyagent seules. Ça veut dire qu'on ne peut pas marcher seule dans la rue, ou prendre un taxi seule. Moi, je veux continuer à aller aux réunions ICANN, remplir toutes mes fonctions, mais également prendre en considération ma sécurité personnelle.

Et j'aimerais savoir de quelle manière l'ICANN prend ses décisions pour avoir sélectionné Abu Dhabi alors qu'il y a d'autres endroits dans la région qui ne posent pas le même genre de problème vis-à-vis de ma sécurité en tant que femme déléguée.

D'un autre côté, deux emplacements ont été modifiés par le passé en raison du Zika et il y a eu un changement non pas de pays, mais de région directement. Et le changement à Hyderabad a suscité un certain nombre de questions pour savoir comment on est parvenu à cette décision. Et il y a un problème de demande de visa également.

Il y a un problème pour les délégués qui viennent d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie pour obtenir un visa pour se rendre aux réunions de l'ICANN en temps et en heures.

Donc nous aimerions que ces points soient pris en considération par le conseil d'administration.

CHRIS DISSPAIN:

Oui, est-ce qu'on peut diviser cela en deux ? D'abord l'aspect visa et votre première partie de la question.

Est-ce que Nick est dans la salle ? Est-ce que vous voulez venir ici avec nous pour y répondre ?

KATRINA SATAKI: Oui, bien entendu. Mais peut-être que le conseil d'administration pourra répondre ?

CHRIS DISSPAIN: Oui, mais j'aimerais que Nick explique d'abord les choses, ensuite le conseil d'administration va répondre ; il arrive.

Est-ce que vous voulez commencer par parler du choix d'Abu Dhabi ? Parce qu'il me semblait que ce serait une bonne idée de vous demandez de nous expliquer pourquoi ce choix d'Abu Dhabi et quels sont les critères utilisés.

NICK TOMASSO: Bien entendu, je ferai quelques commentaires sur le choix d'Abu Dhabi.

Premier commentaire. Le TRA des Émirats Arabes Unis a proposé l'option et c'est l'un des critères que l'on utilise pour sélectionner les emplacements. On nous a proposé Dubaï, mais les installations à Dubaï ne correspondaient pas à nos critères, d'où le choix d'Abu Dhabi.

Par rapport à la sécurité, d'une manière générale nous avons étudié la question et sachant que la manière dont on mène l'évaluation des risques et de la sécurité nous sentons que nous

pouvons garantir un environnement sûr avec des transports sûrs pour que les gens puissent se déplacer depuis le centre de conférence jusqu'à des hôtels qui sont sûrs eux aussi. Donc le choix d'Abu Dhabi a été fait sur la base de ces critères et peut-être que le critère le plus important c'est que nous n'avons jamais organisé de réunion auparavant.

Donc en tant qu'équipe, nous avons décidé de le faire pour la première fois.

CHRIS DISSPAIN:

Merci. Merci Nick.

Et pour que les choses soient claires d'une manière générale, tout d'abord il y a des critères qui existent pour la sélection des emplacements pour les réunions. Ensuite, ce choix relève de l'organisation du personnel de l'ICANN. Et le conseil d'administration lui, doit approuver le budget. Mais c'est autre chose.

Nick l'a dit, on prend en considération tous les aspects que vous avez évoqués. Et je dois dire que, effectivement, vous pensez qu'il y a un problème vis-à-vis d'Abu Dhabi. Je comprends bien.

Par rapport au processus de demande de visa, ayons un dialogue. Quelles sont vos questions là-dessus ?

DEBBIE MONAHAN: Oui, une fois que j'arrive à Abu Dhabi, d'après ce que vous m'avez dit, on vient me chercher, on m'emmène à l'hôtel et ensuite il y a un autre transport qui m'emmène au centre de conférence. Mais qu'en est-il de l'aspect social ? Des diners ? Des galas ? Et après quelques verres, ou une réunion sociale, comment est-ce que je rentre à mon hôtel ?

Il faut que j'aie également la liberté d'aller voir ailleurs, autour de mon hôtel.

CHRIS DISSPAIN: Sally ?

SALLY COSTERTON: Sally Costerton. Je sais que cette question, à savoir comment on choisit les réunions, c'est une question qui se pose régulièrement et il y a un certain nombre de choses que j'aimerais dire à cet égard.

Comme vous le saurez probablement, il n'y a pas de politique de la communauté sur les critères de sélection des villes à l'heure actuelle. Mais il y a un modèle de rotation qui figure dans la politique par rapport à la manière dont on organise les réunions. Et il s'agit comme vous le savez d'un processus ascendant sur

deux ans qui fait l'objet d'un examen de la part du conseil d'administration.

Cela étant dit, si la communauté veut faire une révision de cela, cela peut être le cas, mais elle a décidé de ne pas le faire. Donc il faut y réfléchir. Et en fonction de ce qui va se passer à l'avenir, cela pourra changer. Si la communauté veut modifier la politique, bien entendu, elle peut le faire. Et elle a le processus nécessaire pour le faire.

Pourquoi est-ce que je dis cela ? Pour rappeler que c'est le cas de figure actuel. Parce qu'il y a une certaine confusion. Donc, essayez de trouver un pays, une ville dans une région, ensuite on en parle avec le conseil d'administration, en fonction des critères que Nick vient d'évoquer.

Et l'autre chose à prendre en considération, et c'est pourquoi je dis que la communauté peut y réfléchir et peut vouloir également modifier la politique, c'est lors de décisions dans des endroits complexes en termes de sécurité, etc. dont vous venez de parler.

Dans beaucoup de villes du monde, et ce pour différents motifs, ça peut être problématique. Donc je voulais simplement vous dire cela. Parce que je comprends que les gens aient un problème non pas simplement vis-à-vis d'Abu Dhabi, mais vis-à-

vis de toutes les destinations que l'ICANN choisit pour ses réunions.

CHRIS DISSPAIN:

Oui, Chérine, je te donne la parole après. Mais, Bruce et moi-même nous vous dirions très probablement que si vous êtes à Melbourne, un soir, on vous suggérera très probablement de ne pas monter dans un taxi seule. Bon ça n'est pas une excuse, mais je pense que le problème de sécurité se pose un peu partout dans le monde.

CHERINE CHALABY:

Oui, j'ai été président d'une banque d'investissement à Dubaï pendant 7 ans. Et j'ai beaucoup voyagé à Abu Dhabi. Donc laissez-moi partager avec vous mes connaissances sur la vie sociale. Dans ces deux endroits, Dubaï et Abu Dhabi, la communauté locale est très petite. Environ 1000, 2000 personnes. Tandis que... 100 000 personnes pardon. Alors que dans d'autres endroits on parle de 2 millions de personnes, donc. Le modèle, là, consiste à attirer la communauté internationale qui s'installe dans ces pays et vit d'une manière très ouverte et à l'occidentale on va dire.

Ensuite, il faut suivre certaines habitudes locales, mais au-delà de cela, vous vous trouverez dans un environnement très

international et vous allez, à n'en pas douter, apprécier la vie sociale. Vous allez aller à la plage, vous allez aller prendre un verre, retourner à votre hôtel, vous allez pouvoir assister à un concert... Bref, c'est un endroit très occidental ou international.

Ensuite, la seule à prendre en considération, c'est qu'il ne faut pas organiser la réunion pendant le ramadan. Parce que ça, ça implique un certain nombre de restrictions, mais je suis sûr que l'on ne va pas tomber dans les dates du ramadan.

CHRIS DISSPAIN: Merci.

CHERINE CHALABY: Oui, il s'agissait de vie sociale, donc merci.

CHRIS DISSPAIN: Debbie, vous voulez réagir ? Où quelqu'un d'autre souhaite-t-il réagir par rapport à cela ?

Oui, je veux être sûr que l'on a suffisamment de temps pour traiter pour toutes les questions.

Donc par rapport à la demande visa, est-ce que vous vouliez faire un commentaire simplement ou poser des questions ?

DEBBIE MONAHAN : Oui, c'est le commentaire que beaucoup d'autres régions ont soulevé de par le passé. Et pourquoi cette question se pose ? Parce que cela concerne maintenant beaucoup plus de gens. Et ici, à Hyderabad, le problème s'est posé. Donc voilà pourquoi j'ai fait le commentaire.

CHRIS DISSPAIN: Oui. Et le fait aussi que l'on a changé la location, ou plutôt l'emplacement des réunions.

Donc ce serait extraordinaire si, au sein de ce groupe de travail sur l'organisation des réunions on dise : on va dans un endroit où ne demande pas de visa. Ça n'existe pas, donc...

Bien entendu, s'il y a des gens de l'Australie, ou du Royaume-Uni qui ne peuvent pas aller à tel endroit, bien entendu, on ne le choisirait pas cet endroit.

Mais toutes les destinations sont finalement d'une manière ou d'une autre compliquées.

Mais pour être juste vis-à-vis de tout le monde, je pense que l'ICANN travaille énormément pour aider les gens avec leurs visas. Je sais que ça n'a pas toujours fonctionné pour tout le monde, mais sachez que l'ICANN fait son possible pour rendre les choses aussi faciles et simples que possible.

KATRINA SATAKI : Merci beaucoup, merci d'avoir répondu à ces préoccupations. Un autre commentaire. Nous, au conseil de la ccNSO, pendant notre réunion préparatoire, nous avons parlé de la possibilité de ne pas assister à la réunion d'Abu Dhabi.

Donc prochain point à notre ordre du jour : utilisation des extensions géographiques dans les séries futures des gTLD et des territoires.

Notre coprésident sur ce groupe de travail intercommunautaire va nous faire une mise à jour et va vous parler des principaux thèmes à cet égard.

ANNEBETH LANGE : Bonjour, Annebeth Lange, coprésidente du groupe de travail intercommunautaire sur la manière d'utiliser les extensions géographiques et territoires pour les prochaines séries de gTLD.

J'ai coprésidé ce groupe de travail avec deux membres de la GNSO et un autre membre de la ccNSO qui n'est pas parmi nous aujourd'hui.

Ce que ce groupe de travail a fait, c'est étudier ce qui s'est passé d'abord après la première série. Donc d'abord on s'est préparé et ensuite on a fait une recommandation pour créer un groupe

de travail intercommunautaire pour voir ce que l'on devrait faire pour l'avenir, avec une représentation fondée sur la norme ISO 3166.

Ce que l'on a voulu, c'est réviser le cadre existant sur la base du modèle 2.2.14, qui découlait de la première série. Et sous cette protection la norme ISO 3166 a été retirée de cette série, mais uniquement pour cette série.

Et ensuite on a décidé d'essayer d'en trouver un autre ou une autre pour la prochaine série.

Pouvons-nous développer un cadre efficace pour toutes les parties prenantes, sur lesquelles les parties prenantes pourraient convenir? Et si cela est possible, nous devrions fournir des détails et des avis par rapport à ce cadre.

Nous avons organisé des téléconférences, à plusieurs reprises, on a également eu des réunions en face à face, en dehors des réunions ICANN, ou plutôt à toutes les réunions ICANN. Et nous avons dans la mesure du possible, tenté de parvenir à un consensus pour donner un avis.

Sur les chaînes à deux lettres, puis les extensions géographiques et les territoires courts et pour les chaînes à deux lettres il semblerait que ce soit le plus simple à faire. Nous avons déjà abouti à une recommandation préliminaire, et jusqu'à présent,

le groupe de travail recommande que la politique existante de l'ICANN pour utiliser ces chaînes à deux lettres, ici à l'ICANN, soit maintenue. Et que toutes les combinaisons à deux lettres, parce que, conformément à cet RFC 1591 et il ne s'agit ici pour l'ICANN de décider ce qui est un cadre et ce qui ne l'est pas. Donc ça, ça se trouve en dehors du DNS. Et il serait regrettable qu'un nouveau pays soit créé et qu'il ait qu'il puisse avoir aussi une combinaison à deux lettres.

Ensuite, la question des chaînes à trois lettres est beaucoup plus complexe. Ce n'est pas étonnant parce que traditionnellement les codes à deux lettres pour les ccTLD et trois lettres et plus pour le reste des gTLD.

Donc qu'avons-nous fait jusqu'à présent ? On a développé des options, on a engagé la participation de la communauté à travers un questionnaire, et on a analysé les réponses.

Ces réponses ont révélé de grandes divergences d'opinions qui sont extrêmes d'un côté et de l'autre de la communauté. Les réponses de la GNSO ne permettent, ne veulent aucune restriction sur les combinaisons à trois lettres par rapport à la norme ISO 3166. Alors que la réponse du GAC et des ccTLD était très variée.

La différence entre ces réponses est apparue non seulement entre les parties prenantes, mais au sein des mêmes parties prenantes.

Donc on a envoyé beaucoup de questions à la communauté, mais je ne vais pas rentrer dans le détail de cela.

La conclusion, c'est qu'il y a eu trois groupes. L'un disait qu'il ne voulait plus de ccTLD à trois lettres, mais simplement des ccTLD à trois lettres basés sur l'ISO 3166 et de maintenir le statu quo avec le guide de candidature tel qu'il existe à l'heure actuelle. Donc, jusqu'à présent, nous avons vu qu'il est impossible de parvenir à un consensus.

Donc on n'a pas pu se mettre d'accord sur un cadre commun sur lequel on pourrait se mettre d'accord. Donc ce que l'on a décidé au sein du groupe de travail, au cours de la réunion qu'on a eue hier, non avant-hier, que les deux groupes renverraient à leurs organisations membres, après avoir envoyé leur rapport pour publication. Et ensuite leurs commentaires.

Et ensuite, les organisations membres devront décider ce qu'elles font pour l'avenir.

Et pour moi, ce qui est évident c'est que lorsqu'on a commencé cela au début, un nom générique était un nom générique. Et

maintenant c'est beaucoup plus que cela et ça a engendré quelques problèmes.

On l'a vu au cours de la dernière série avec les marques qui ne sont pas exactement un nom générique et, on le voit maintenant avec les extensions géographiques et les territoires et également avec tout ce qui se passe au GAC avec les extensions géographiques.

Donc, qu'est-ce qui va se passer maintenant ? On va attendre de voir ce qui se passe du côté du PDP de la GNSO pour les séries ultérieures. Ce qu'on sait, c'est qu'il y a un grand intérêt de la part des autres parties prenantes également.

Donc il est important que le conseil d'administration note que les choses ne sont pas aussi simples qu'avant. Et que les choses qui sortent des ccTLD n'ont pas d'intérêt pour les autres parties de la communauté.

Je pense que je vais m'en tenir là. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me les poser, je serais ravie d'y répondre.

CHRIS DISSPAIN:

Merci.

Je n'ai pas bien compris. Vous pensez que par rapport aux deux lettres, elles sont réservées aux ccTLD et que toute combinaison

à deux lettres est protégée et qu'autour de cela il y a un consensus.

ANNABETH LANGE: Oui. Oui, il y a un consensus. Et maintenant, on s'est ouvert à une nouvelle discussion sur les codes à deux lettres. Mais je pense que ces deux lettres qui existent actuellement font l'objet d'un consensus, mais il y a une certaine confusion parce que nous avons des CC avec des codes à deux lettres. Donc c'est confus.

CHRIS DISSPAIN: Oui, donc là ce sont les noms, les noms actuels qui seraient permis, mais cela va dépendre ou cela va être sous le contrôle du gouvernement ou du directeur du ccTLD d'un territoire.

ANNABETH LANGE : Oui, on s'est aperçu que ça créerait encore plus de confusion de continuer à discuter des extensions géographiques sous leur forme courte et longue.

Donc c'est un domaine extrêmement complexe.

CHRIS DISSPAIN: Oui, c'était en fait une mise à jour que vous vouliez faire, mais est-ce que vous aviez des questions à poser ou pas ?

ANABETH LANGE : Oui, je crois que c'est difficile de poser des questions là-dessus parce qu'ensuite il faut réfléchir au fait de savoir que c'est encore dans les statuts que tout ce qui ne relève pas des CC tombe dans le domaine de la GNSO. Et ça, ça crée des problèmes.

Ça a donné lieu à un certain ressentiment, le conseil d'administration en a pris bonne note. Donc maintenant il est très difficile pour le conseil d'administration de savoir que c'est une pierre d'achoppement et que si on arrivait à procéder d'une autre manière... La GNSO dit qu'on peut participer à leur groupe de travail, mais on sait que nous sommes les bienvenus. Mais en fin de compte, on sait que ce sera le conseil de la GNSO qui va décider du contenu de cette politique, de la teneur de cette politique.

CHRIS DISSPAIN: Est-ce que quelqu'un veut faire un commentaire ? Poser une question ? Becky ?

BECKY BURR : Oui, vous avez dit qu'il semblerait qu'il y ait plusieurs points de vue, même au sein de la partie prenante en question. Ce qui veut dire qu'il va y avoir des discussions sérieuses là-dessus. Mais

pensez-vous qu'il pourrait y avoir une position de la ccNSO là-dessus ou bien est-ce qu'il y a tellement de diversité même au sein de la ccNSO que vous ne pourrez pas parvenir à une position ?

ANABETH LANGE :

Mon impression jusqu'à présent c'est qu'on ne peut pas dire qu'il y a ces trois options au sein du groupe. Ce que je sais, c'est qu'au GAC il y a 2 alternatives à l'heure actuelle. Le statu quo, on maintient les choses telles qu'elles sont aujourd'hui. Ou bien si c'est ouvert, ce devrait être ouvert de la même manière que pour les capitales et les villes pour être soutenu. Voilà les deux points de vue que j'ai obtenus jusqu'à présent de la part du GAC.

Du côté de la ccNSO, je sais que beaucoup de CC veulent avoir le code à trois lettres ouvert, mais sous certaines conditions parce qu'ils ont un problème vis-à-vis des CC à deux lettres et veulent que les choses fonctionnent mieux avec les trois lettres. Mais que cela fonctionne mieux.

CHRIS DISSPAIN:

Oui, j'ai une question. J'ai trois choses à dire à faire en fait.

D'abord, on comprend bien que c'est un groupe de travail intercommunautaire, donc vous pouvez élaborer un document que vous nous adressez à nous et au reste de la communauté

pour dire quels sont les problèmes et quels sont les points de désaccord. Ce serait très utile.

Par rapport au code à deux lettres. Rien ne peut empêcher la ccNSO d'avoir son propre PDP vis-à-vis des codes à deux lettres et à parvenir à une conclusion par rapport à ce qu'on doit faire vis-à-vis de ces codes à deux lettres.

Et par rapport à la situation vis-à-vis des ccTLD et la liste ISO. On sait que cette liste ISO continue d'être de plus en plus longue à mesure que les pays s'inscrivent.

Donc par rapport à la représentation à trois lettres, je comprends bien les défis qui ressemblent énormément aux défis des acronymes OIG. Donc là encore, il y a un certain nombre de défis qui sont posés mais je répondrais que si vous pouvez trouver la manière de représenter les territoires, vous avez le droit de participer à cela. Et là je parle à titre personnel, si vous voulez parvenir à une position ferme, vous pourriez mettre en place un PDP conjoint et, par rapport aux extensions géographiques, ça c'est différent parce que cela revient aux gouvernements d'en décider. Mais c'est un point de vue personnel.

STEVE CROCKER: Oui, puisqu’on parle de cela, on pourrait dire qu’il va y avoir encore plus de confusion entre les versions grecques et russes.

CHRIS DISSPAIN: Oui, effectivement. Katrina.

KATRINA SATAKI : Merci beaucoup Anabeth d’avoir fait part de nos points de vue là-dessus.

Dernier point présenté par la ccNSO par rapport au travail du groupe de travail EPSRP. Vous vous souviendrez qu’on a demandé à la ccNSO de donner une orientation sur ce processus accéléré de la troisième révision.

Donc la demande qui a consisté à consulter la communauté et en particulier le GAC et le SSAC sur ces questions.

Donc je vais donner la parole à Giovanni Seppia, président de ce groupe de travail.

GIOVANNI SEPPIA : Giovanni Seppia, président du groupe de travail de la ccNSO sur le panel de révision des directives. Donc, ce qu’on appelle le EPSRP.

Donc, je m'excuse par rapport à mes collègues de la ccNSO parce que je crois que c'est la troisième fois en deux jours qu'ils entendent ce discours.

Alors qu'est-ce que c'est le EPSRP ? En 2000, dans une des révisions des IDN ccTLD de ce processus accéléré, la communauté avait pensé qu'il était nécessaire de prévoir un processus, une procédure d'appel pour ces IDN ccTLD, ces chaînes IDN ccTLD pour qu'elles puissent faire la candidature approuvée par le DNS et le panel de sécurité et de stabilité. Donc les résultats de ce processus, de cette procédure de révision a permis de mettre en place un panel compris de linguistes, d'experts qui ont fourni un historique un peu plus scientifique sur tout ce qui était les similarités entre les langues.

Donc je ne connaissais rien là-dessus à l'époque, et maintenant j'ai donc appris, je suis plus compétent. Je suis un peu confus le matin quand je me lève et quand je vais dormir le soir parce qu'on fonctionne différemment à ces moments-là de la journée. Il y a une science à travers ces études.

Ce panel donc EPSRP a été formé, est devenu opérationnel en 2014. Il y a eu trois chaînes pour lesquelles il y a eu des demandes de révisions et il y a eu une évaluation là-dessus et le panel a résolu un des problèmes d'une de ces chaînes. Ils ont fait des tests, des tests qui ont été assez scientifiques. Ils ont

comparé les similarités entre toutes ces chaînes avec d'autres chaînes, avec des majuscules et des non-majuscules. Donc ainsi, ils ont été capables de prendre une décision. Et malgré les résultats partagés entre ces études scientifiques, ils sont arrivés à obtenir des résultats.

Comme Catherine l'a dit tout à l'heure, il y a eu donc une demande qui demandait des directives plus rapides, plus détaillées, parce que les directives qui étaient suivies par le panel n'adressaient pas ces problèmes.

Donc en juin 2015, le conseil d'administration de l'ICANN a demandé à la ccNSO de commencer une procédure avec des parties prenantes dans la communauté comme le GAC et le SSAC pour affiner un peu les directives et adresser l'interprétation de cette recommandation partagée qui avait été émise.

Donc au milieu de l'année 2015, il y a un groupe de travail qui a été créé par la ccNSO et qui incluait 4 représentants de ccTLD et deux représentants du GAC qui ont participé énormément au travail du groupe de travail. Il y avait aussi un expert ICANN, qui avait été nommé par ICANN pour suivre le travail qui était fait au sein du groupe de travail. Le groupe de travail s'est retrouvé une fois pendant la réunion de Marrakech, mais la plupart du travail se faisait par appel et par email.

Il y a eu beaucoup de discussions. Au niveau des questions de similarité, dans l'environnement des noms de premiers domaines et on a décidé qu'il aurait été préférable d'avoir un meilleur pauffinement des directives. On trouvait ces directives correctes, mais dans le cas de ces similarités qui étaient confuses entre les majuscules et les non-majuscules, nous avons besoin de plus de détails.

Nous avons donc décidé de collecter toutes ces réflexions dans un document séparé et d'envoyer ça au conseil.

Le groupe de travail a terminé son travail à la fin de septembre et a soumis deux documents. Un de ces documents est une proposition avec de meilleures directives, et l'autre est un ensemble de recommandations.

En ce qu'il s'agit des directives, le groupe de travail a réitéré l'importance de l'assurance de la stabilité et de la sécurité du DNS. Ce groupe de travail a aussi réitéré des mesures de médiation possibles qui devraient être décidées par les managers ccTLD.

Dans le cas de résultats partagés, ou de décisions partagées, au sujet des similarités, il a donc été évalué que les minuscules devraient donc prendre le dessus sur les majuscules.

Alors, quand il s'agit des politiques décidées par l'ICANN et notre communauté, au niveau des TLD courantes, nous avons vu qu'il y avait des approches différentes. Donc notre recommandation vers l'ICANN et vers la communauté c'est de demander à ce que nous travaillions ensemble dans l'avenir pour essayer d'assurer que les similarités de confusion qui sont traitées de la même manière, que ce soit traité de la même manière et qu'il y ait ainsi un meilleur résultat pour les utilisateurs finaux.

Nous avons soumis deux documents devant l'ALAC et devant le GAC pour obtenir leur soutien et aussi une déclaration à VeriSign pour nous assurer qu'il y a une similarité dans l'approche et dans l'espace TLD.

Donc encore une fois, nous avons reçu un commentaire de SSAC vers le conseil d'administration qui disait que les recommandations du groupe de travail devraient être à la base rejetées.

C'est donc ce que nous avons à vous dire jusqu'à présent.

KATRINA SATAKI :

Oui, merci Giovanni. Vous avez raison, je me suis presque endormie. Bon merci pour cette mise à jour tout de même. Je voudrais rajouter quelques nouvelles et informer le conseil d'administration. Avant-hier, nous nous sommes retrouvés avec

SSAC et nous avons échangé nos opinions sur l'avis qu'il nous avait envoyé. Et nous avons essayé de nous expliquer, d'expliquer notre position sur le sujet. Et notre compréhension sur le travail que nous devons livrer. Et ils nous ont dit qu'ils allaient faire la révision de ces commentaires, de notre travail et de nous fournir des contributions, des informations d'ici 4 semaines.

CHRIS DISSPAIN:

Oui, merci beaucoup Katrina ; il y a eu une réunion l'autre jour, Graeme et moi y sommes allés avec Patrick et des gens du SSAC et du CC. Katrina, vous nous dites que vous pouvez donc attendre quelques semaines pour savoir quelle sera la réponse du SSAC? Donc soit. Tout cela sera réglé. Soit vous recevrez et ainsi vous nous enverrez un rapport de recommandations. Ce rapport sera soutenu par les SO, par des AC et par ICANN, n'est-ce pas ? Est-ce que j'ai bien compris ?

KATRINA SATAKI :

Oui, aujourd'hui nous avons une réunion avec le conseil de la ccNSO et, durant cette réunion, j'espère que nous allons pouvoir prendre des premières décisions et nous allons pouvoir ainsi travailler de façon proche avec eux. Bart n'est pas d'accord parce qu'il travaille sur ces résolutions en ce moment, ces

résolutions de rédaction. Mais nous allons continuer à discuter aujourd'hui et durant cette prochaine réunion.

CHRIS DISSPAIN: Oui, je pense que l'on a besoin de demander un petit peu plus de temps. Et si on n'a pas un rapport aujourd'hui, on peut essayer de demander au SSAC de revenir vers nous un peu plus tard. Si rien ne change, rien ne change dans deux semaines. Mais s'il y a des changements significatifs, cela pourrait peut-être faciliter la résolution.

KATRINA SATAKI : Oui, merci Chris pour ce conseil.

CHRIS DISSPAIN: Non, ce n'est pas un conseil. C'est plutôt, je plaide plutôt.

KATRINA SATAKI : Nous allons considérer ce point de vue merci.

CHRIS DISSPAIN: Il nous reste un peu de temps, donc voulez-vous passer aux questions que nous avons au départ ? Tout d'abord, quelqu'un peut-il poser une question au sujet du PSRP ? Vous pouvez baisser... Merci Katerina, vous nous avez bien informés.

KATRINA SATAKI : Voilà donc les deux questions qui ont été posées par le conseil d'administration. Nous sommes très heureux de répondre à ces deux questions. Je voudrais demander à mes collègues ici de m'aider. Tout d'abord Byron, voulez-vous répondre à la première question ?

BYRON HOLLAND : Merci Katrina. La question numéro 1. Donc pour la question numéro 1, à mon avis, en tant que membre du CSC, je pense que je peux vous dire l'expérience a été plutôt positive dans le contexte, pour obtenir des résultats positifs au niveau de la transparence pour l'élément numéro 2. Pour l'élément numéro 1, nous allons continuer à travailler sur cette question pour solidifier la confiance et la transparence entre l'organisation et la communauté.

Donc nous voulons nous assurer que chacun des groupes a suffisamment de ressources, et sans doute les membres de ce groupe vont faire énormément de travail. Et nous ne serons efficaces seulement que si nous avons le soutien de l'organisation ICANN et des ressources qu'elle pourra nous apporter.

Et nous en sommes au tout début, et mon dialogue avec les managers seniors de l'ICANN a été très positif et cela nous permet de comprendre que nous devrions avoir de bons résultats dans l'avenir.

Donc il est donc critique pour tous les groupes et surtout pour le ccTLD que cela se passe bien.

Un des problèmes que je vois, c'est que l'ICANN, où l'ICANN pourrait nous aider, c'est qu'il y a un problème de connexion entre ces groupes. Et la fonction de l'ICANN, en général, pourra être importante dans ce cas-là. Donc il faut continuer à s'assurer que l'organisation de l'ICANN continue à encourager, à faciliter, pour faire cette connexion, pour qu'il y ait de meilleurs résultats dans le travail de ces groupes.

Donc à mon avis, je peux vous dire que nous sommes encore au tout début de ces discussions. Demain la première réunion aura lieu, face à face, et tout le monde est bienvenu.

KATRINA SATAKI : Merci Byron.

CHRIS DISSPAIN: Y a-t-il des commentaires ou des questions sur ce sujet ?

STEVE CROCKER: Est-ce que le CSC a mis en place un agenda ? Un ordre du jour avec un ensemble d'activités ?

BYRON HOLLAND: Oui, nous avons créé ce groupe au premier octobre. Nous avons eu notre première conférence le 5 octobre, le 6 octobre pardon. Et donc ce travail commence juste. Nous avons déjà mis en place un agenda de réunions qui sera publié demain avec les éléments clefs sur le travail que nous allons faire.

Nous nous préoccupons des choses qui sont plus urgentes et nous allons continuer à travailler pour voir quelles sont les choses prioritaires. Donc nous allons en parler demain durant notre réunion face à face.

STEVE CROCKER: Nous avons un peu dévié des questions du ccNSO. Mais nous devons dire que nous n'avons pas encore un emplacement pour une réunion dans notre ordre du jour régulier. Et nous devrions avoir une réunion mise en place entre le conseil d'administration et cette nouvelle, disons collection d'activités, ce nouveau regroupement d'activités.

BYRON HOLLAND: Oui, cette réunion d'ailleurs de demain a été rajoutée au dernier moment et nous avons pu le faire. Donc à mon avis, je pense qu'on pourrait continuer pour pouvoir interagir entre nous et pour pouvoir éduquer la communauté sur toutes les choses qui sont en cours. Et cela serait votre suggestion et donc très logique.

STEVE CROCKER: Oui, nous pouvons en reparler. Et tout cela est très logique.

CHRIS DISSPAIN: Oui, ce serait une bonne chose à faire. Et heureusement que Roxane est partie parce que si elle savait qu'il fallait trouver une tranche horaire pour rajouter encore une réunion, ce serait difficile.

Y a-t-il d'autres questions ou allons-nous clore la séance ?

KATRINA SATAKI: Oui, Steven, je peux vous demander de prendre la parole ?

STEPHEN DEERHAKE : Cette Remarque est adressée à l'institution et pas aux personnes en particulier. Qu'est-ce que le conseil d'administration et l'organisation doivent faire pour encourager ou avancer du moins cette confiance dans le travail que nous faisons ?

NON IDENTIFIE :

Il faut que l'on réponde à cette question. L'institution de l'ICANN doit arrêter de raconter des conneries à la communauté. Vous n'avez aucun... Vous n'êtes pas concerné du tout par la rotation géographique, vous nous dites simplement : ha on va mettre une réunion ici parce qu'il faut que l'on ait une rotation. Vous avez insulté les Sud-Américains quand vous avez changé l'emplacement de la réunion, vous avez couté beaucoup d'argent à l'organisation locale quand vous avez fait cela. Vous avez dit ha non, il faut qu'on aille au Moyen-Orient maintenant parce qu'il faut qu'on aille dans tel ou tel emplacement géographique.

C'est vraiment, ça n'a rien à voir, ce sont des bêtises, vous nous dites voilà, il faut que l'on fasse ça à cause de l'emplacement géographique, mais vous faites cela à votre avantage.

Prochaine chose dont je voulais parler. Vous nous dites que c'est une réunion entre la ccNSO et le conseil d'administration. Et encore... Le conseil d'administration est là. Où est le conseil d'administration ?

CHRIS DISSPAIN:

Excusez-moi, mais le conseil d'administration est assis là, et vous écoutez. Ils sont tous assis. On ne s'assied pas en général au panel parce qu'on veut vous laisser de la place pour que vous soyez ici assis au panel. On fait nous aussi des rotations donc

quand on rencontre l’ALAC par exemple à la prochaine réunion, moi je serai assis là-bas, et eux viendront s’asseoir ici. Donc on fait des rotations, on n’est pas toujours assis au panel. Je peux vous assurer que tous les membres du conseil d’administration sont dans cette salle en ce moment.

NON IDENTIFIE : Oui, je retire ma remarque.

MIKE SILBER : Oui, je suis désolé d’interrompre, mais ce serait bon de présenter les nouveaux membres du conseil d’administration parce que nous ne l’avons pas fait de façon formelle. Et je pense vous les présenter maintenant. Nous avons Akinori à gauche, qui est ici avec nous. Nous avons Maarten Botterman qui est là debout. Et puis il nous manque Kaveh mais je pense qu’il est à la réunion du RSEP.

STEPHEN DEERHAKE : Oui, encore une fois, les inquiétudes qu’a soulevées Debbie tout à l’heure n’étaient pas très correctes parce que nous pouvons vous dire que nous avons beaucoup de femmes dans cette communauté et notre personnel secrétariat, notre secrétariat d’ailleurs comprend deux femmes. Et pour ne pas écouter les inquiétudes qu’a exprimées Debbie, ça ne me contente pas. Je

ne suis pas satisfait. Je pense que vous devez vraiment réfléchir là-dessus. J'étais moi aussi curieux, comment cet emplacement a-t-il été choisi aussi tôt d'ailleurs sur le calendrier ?

Et donc j'ai pensé que c'était un encouragement pour Debbie en lui disant non, on va le faire quand même. Pensez ce que vous faites. Le forum public a duré 90 minutes. Hier vous avez bien géré le chronomètre. Et puis quand les gens avaient fini de dire ce qu'ils avaient à dire, il restait, quand vous avez tous eu fini de parler il nous restait que 30 minutes pour l'audience.

CHRIS DISSPAIN :

Vous savez Stephen qu'il y a encore un forum public demain ? Je suis sûre que d'autres personnes viendront poser d'autres questions.

STEPHEN DEERHAKE :

Mais vous savez, je ne ressens pas que vous compreniez l'importance des inquiétudes exprimées par la communauté. Sérieusement.

CHRIS DISSPAIN:

Je vais répondre rapidement à ce qu'a dit Debbie. Deux choses. Je suis vraiment désolé si vous n'avez pas pensé que ma réponse était suffisante.

En fait, ce que je voulais dire, c'est que Dick n'a pas dit qu'on devait aller à tel endroit à cause de la rotation géographique, mais il a dit que c'était la première fois que l'on faisait une réunion dans cet emplacement géographique en parlant d'Abu Dhabi. Et nous en avons énormément discuté durant le groupe de travail avec la communauté. Et on nous a dit qu'il ne fallait pas toujours aller au même endroit, que l'on devait continuer à faire cette rotation géographique. C'est vraiment dommage que durant l'année dernière nous ayons dû déplacer ces emplacements deux fois. Sans vraiment... C'était vraiment des décisions terribles que nous avons dû prendre et nous n'en sommes pas satisfaits. Et on est revenu en arrière bien des fois en disant est-ce qu'on a pris la mauvaise décision. On a déplacé ces emplacements pour les raisons que vous connaissez déjà.

Maintenant, tout ça pour vous dire que nous allons mettre tous les faits sur la table. Cela n'adresse pas le fait que le fait que Debbie ait reçu la bonne réponse à ses questions. Je ne peux pas faire face à ces questions parce que je ne sais pas ce que nous pourrions faire et vous nous dites qu'on vous raconte des bêtises. Qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse? Je voudrais savoir quelles sont les étapes que vous voulez que l'on prenne? Vous voulez qu'on dise on ne va pas aller à tel endroit à cause de telle ou telle chose, je... Je... Laissez-moi vous dire que j'ai bien

compris les inquiétudes de Debbie, je ne veux pas supprimer cette question, mais qu'est-ce que vous voulez qu'on vous dise ?

STEPHEN DEERHAKE: Quand il s'agit du calendrier des réunions, le personnel nous dit qu'il faut qu'on adhère à tel ou tel emplacement géographique, vous faites ça à votre avantage, vous avez abandonné le projet du Panama et de Puerto Rico. Ça a causé, ça a impacté les unités constitutives de ces mêmes régions. Donc expliquez-moi ce que vous faites parce que la rationnelle pour les déplacements de ces deux réunions n'est pas logique pour moi.

CHRIS DISSPAIN: Alors ça, on peut apporter des corrections là-dessus parce que ça c'est des contributions que l'on peu utiliser pour mieux communiquer, pour nous expliquer. Je prends ça en compte et j'accepte ce commentaire et je suis sûr que le conseil d'administration acceptera ce commentaire.

STEVE CROCKER: Quand il s'agit de la rotation, et le fait que nous ayons abandonné le Panama et Puerto Rico, je peux vous dire que la procédure de décision que nous avons suivie est celle de la rotation. Et nous prenons les choses au sérieux avant de défaire une décision que nous avons déjà prise. Quand il s'agit de

déplacer l'emplacement comme au Panama ou à Puerto Rico, ça a été très difficile. Ça a été une décision qui nous a beaucoup coûtée. Nous en avons discuté très souvent auparavant. Et nous avons décidé que nous devrions être concernés par deux sortes de menaces, qu'elles aient à voir avec des menaces physiques ou des menaces du terrorisme par exemple. Je peux vous dire que dans beaucoup de cas, nous évaluons les menaces physiques ou des menaces de terrorisme et que, souvent, elles ne sont pas assez mauvaises ces menaces, pour que l'on déplace un emplacement. Mais dans ce cas-là, nous avons des informations qui nous ont permis de prendre des décisions dans le cas du Zika, comme c'était le cas pour l'Ébola l'année d'avant. La décision a été prise dans l'autre sens. Et nous nous sommes dit nous sommes responsables pour la santé et le bien-être de quelques mille de personnes. Et donc s'il devait y avoir un souci de virus, le résultat pourrait être très difficile à gérer, donc nous avons pris la décision contraire.

Donc ce n'était pas juste pour le Panama, ce n'était pas juste pour Puerto Rico ? Nous l'avons fait aussi pour le Maroc. Bien sûr, il y a eu beaucoup de gens qui n'ont pas été satisfaits, cela a coûté beaucoup d'argent, donc ces décisions ont été prises et ont été des exceptions à la rotation.

Et je veux souligner que tout cela est passé à travers des discussions et des procédures de planning et nous avons pris

des décisions en comprenant qu'il y aurait des divergences de jugement par tous. Et que nos décisions étaient prises d'une manière très difficile. Et c'était très très... Et si vous voulez prendre ma place... Je peux vous dire que ce n'était pas facile. On a reçu beaucoup de commentaires négatifs en retour, mais c'est le coût qu'on doit payer pour prendre des décisions, si vous voulez.

Un autre élément qui est celui de la communication. Et on essaye de ne pas utiliser, de ne pas vous envoyer ou parler de manière négative, et comme vous le dites de raconter des bêtises. Quand vous parlez d'Abu Dhabi, nous savons que c'est un environnement différent pour tous, mais je vous assure que c'est très sécurisé.

CHRIS DISSPAIN: Oui, merci Steve, on n'a plus de temps, mais Byron veut encore dire quelque chose, et ensuite Andreas.

ANDREAS PIEZZA : Merci Chris de me laisser parler. L'organisation d'Amérique Latine, pas seulement les ccTLD, mais les autres organisations, ont donné leur opinion sur ce sujet. Et nous avons exprimé nos inquiétudes. Et nous avons eu des réponses déjà et nous savons que la prochaine fois la procédure sera un peu plus claire.

On a fait beaucoup de bruit sur ce sujet et peut-être un peu moins... Et nous avons été un petit peu plus sensibles à la réponse de l'ICANN. Je pense que la prochaine fois les inquiétudes seront mieux prises en compte quand il s'agit de l'emplacement des réunions.

Donc je suis sûr que ces insatisfactions seront considérées de meilleure manière.

Nous sommes tout de même satisfaits de la réponse qu'ils nous ont fournie au bout du compte.

CHRIS DISSPAIN: Merci. Byron ?

BYRON HOLLAND : Deux commentaires rapidement. Le premier pour revenir sur ce qu'a dit Debbie. Je pense qu'il s'agit peut-être d'une expression toute faite qu'on a au Canada, mais peut-être que, et là je parle en tant qu'homme occidental anglophone. Il faut prendre en considération, c'est ce que je conseille au conseil d'administration, prendre en considération tous ces aspects. Je sais que c'est très compliqué et que si on ajoute une couche de complexité à tout cela, c'est encore plus difficile. Je le reconnais, mais ça engendre beaucoup de travail je le sais. Mais je pense que le conseil d'administration doit prendre en considération

toutes ces questions avant de prendre une décision finale. Que ce soit des menaces réelles ou des menaces perçues comme telles.

Ensuite, le sens commun ne devrait pas être le seul qui dicte les décisions en la matière. C'est un filtre, mais ça n'est pas l'unique chose sur laquelle il faut se fonder.

Par rapport à la confiance et la transparence. Bien entendu, il faut construire sur ce terreau de la transparence et de la confiance. Mais je pense qu'on peut avancer sur ce terrain et améliorer les choses. Je pense que lors des réunions ouvertes du conseil d'administration, on peut évoquer ce genre de questions et il s'agit là de premiers pas en avant.

Mais moi je vous encouragerais, à titre de principe un peu plus général, et je suis sûr que ça a été fait auparavant, d'assurer des réunions parfois à huis clôt et parfois ouvertes.

Il faut également avoir des discussions privées de temps en temps. Et il n'y a pas de problème vis-à-vis de cela parce que parfois, on a besoin de réunions à huis clos, on a besoin également de renforcer la transparence et la confiance. Et parler par exemple de certaines questions lors de ces réunions publiques ou ouvertes c'est très bien aussi.

KATRINA SATAKI : Merci beaucoup, on n'a plus beaucoup de temps. Je dirais simplement que la dernière partie était loin d'être une berceuse, comme l'a dit Giovanni. Mais effectivement, il faut avancer sur le terrain de la transparence et de la confiance. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]